

Convaincre de l'enjeu social de la mobilité : le cheminement de Chambéry métropole

À travers cet entretien, Henri Dupassieux, vice-président de Chambéry métropole chargé des transports et du développement de l'intermodalité, explique comment dans une agglomération de taille moyenne, la mise en œuvre d'actions mobilité a pu enclencher une dynamique partenariale au service des habitants des quartiers.

Quelles sont vos actions « mobilité » sur les quartiers ?

Il faut dire d'abord que les lignes de bus urbain les mieux desservies sont celles qui passent dans les quartiers ZUS, les Hauts de Chambéry et Biollay. Par ailleurs, la communauté d'agglomération a participé financièrement au projet « Quartiers vers l'emploi »¹ visant à désenclaver ces quartiers par des solutions de mobilité et des actions telles que : ateliers mobilité, vélo-école, accompagnement des employeurs dans l'embauche de personnes sans permis/sans voiture, sensibilisation des jeunes à la mobilité. La communauté d'agglomération finance aussi avec la Région Rhône-Alpes un projet de mobilité pour 2014 sur deux quartiers : la Poterie-Forgerie (commune de Cognin) et les Châtaigniers (sous-quartier des Hauts de Chambéry). Ce projet se développera en concertation avec les habitants. L'Agence écomobilité leur proposera le panel de ce qu'elle pourrait réaliser avec eux et la sélection des actions se fera de concert.

Comment travaillez-vous ces questions avec les autres délégations ?

Depuis 2010, des liens étroits se sont tissés avec les élus de la politique de la ville et de l'insertion. Cette dynamique a été rendue possible par le projet « Quartiers vers l'emploi » qui a permis à l'Agence écomobilité de se consacrer à la mobilité des habitants des ZUS. Ces actions ont été menées en lien avec les directions transport et développement local urbain, ce qui leur a permis de développer une collaboration plus approfondie.

En dehors de la tarification des bus urbains, les questions de mobilité en lien avec l'insertion ou la politique de la ville sont portées par le service mobilité solidaire de l'Agence écomobilité. Étant en contact avec les acteurs du social, elle peut faire avancer les aspects liés au déplacement.

Le projet « Rhônalpins écocitoyens » est intéressant car il croise une direction « environnementale » de la Région et une direction « sociale » de la communauté d'agglomération et permet une hybridation des cultures

professionnelles. Sur le terrain, ce projet est monté en partenariat entre la mairie de Cognin, et un acteur associatif, l'espace de vie sociale « Châtaigniers pour tous ». Il sera intéressant de voir, pour un même projet proposé, comment se développent ces deux partenariats différents et quelles dynamiques cela suscite chez les habitants.

Quel bilan faites-vous de ces actions ?

Les acteurs sociaux deviennent sensibles aux enjeux liés à la mobilité des personnes. Ils identifient peu à peu les ressources disponibles et les sollicitent. Les autres acteurs, comme la ville de Chambéry, apprécient les actions menées.

Au titre des difficultés, la mobilité et le social restent des univers différents. Les acteurs du social, fort occupés par leurs pratiques habituelles, perçoivent la mobilité comme une dimension annexe et sont peu enclins à lui dégager du temps. Puis ils se rendent compte que le déplacement conditionne l'accès à tous les services (emploi, formation, santé...) et représente une clé d'autonomisation des personnes. Mais il faut du temps.

Quelles sont les pistes pour l'avenir, les marges de progrès ?

Nous avons le souhait de pérenniser les actions engagées dans le cadre des « Quartiers vers l'emploi ». À plus long terme, le système de Grenoble donne des idées. Par exemple, avant de se voir prescrire une aide au permis, tout Grenoblois bénéficie d'un diagnostic mobilité. Ce type de fonctionnement est judicieux. Il permet de flécher les sommes considérables consacrées à l'aide au permis vers un accompagnement plus adapté et progressif. Cela fait augmenter le taux de réussite des actions « permis de conduire » tout en permettant aux personnes d'accéder rapidement à la mobilité par des modes alternatifs. ■

Henri Dupassieux

1 - Cf. l'article de Jean-Paul Birchen pp. 25-27.